



SÉCURITÉ

Attention au démarchage abusif

La Ville de Saint-Brieuc a été informée que plusieurs personnes démarchent des particuliers pour proposer des études de pose de panneaux photovoltaïques, en prétendant être envoyés par la Mairie.

Publié le 16 février 2024

Nous appelons à la plus grande vigilance car la Ville de Saint-Brieuc n'est en rien concernée par cette opération et n'a mandaté personne pour effectuer ce genre de démarches.